HAL
open science

L'ACTUALITE DE LA GRANDE GUERRE ET DE SON REGLEMENT DANS LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN

Anne-Claire de Gayffier-Bonneville

To cite this version:

Anne-Claire de Gayffier-Bonneville. L'ACTUALITE DE LA GRANDE GUERRE ET DE SON REGLEMENT DANS LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN. 2015. hal-01276457

HAL Id: hal-01276457

https://inalco.hal.science/hal-01276457v1

Preprint submitted on 19 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ACTUALITE DE LA GRANDE GUERRE ET DE SON REGLEMENT DANS LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN

Lorsque l'archiduc François-Ferdinand est assassiné à Sarajevo le 28 juin 1914, l'Empire ottoman est une puissance de 20 millions d'habitants qui s'étend d'Andrinople à Basra / Bassorah et de la mer Noire aux rivages de la mer Rouge et à la vallée du Nil. Si, en 1853, le tsar Nicolas Ier avait employé l'expression devenue fameuse d'« homme malade de l'Europe » pour qualifier cet empire, il faut bien reconnaître qu'en 1914, même s'il a encore été amputé dans les deux dernières années d'une grande partie de ses possessions européennes, l'Empire ottoman est moins malade qu'un demi-siècle auparavant. Le pouvoir ottoman a engagé une vraie politique de réforme qui, conjuguée à la situation géographique qu'il occupe, en fait un allié important pour l'une et l'autre des coalitions qui entrent en guerre. S'il rejoint la Triple Entente constituée du Royaume-Uni, de la France et de la Russie, il favorise les communications entre les alliés ; s'il rallie le camp des puissances centrales, il permet au contraire de briser leur encerclement et complique notablement l'envoi d'aide matérielle par les Français et les Britanniques à leur allié russe. L'été 1914 est une période d'intenses tractations diplomatiques au terme de laquelle l'Empire ottoman fait le choix de s'allier à l'Allemagne contre son ennemi principal la Russie. C'est toutefois l'empire tsariste qui, le 2 novembre 1914, déclare la guerre à l'Empire ottoman après le bombardement de ses côtes par la flotte ottomane. Pour le Premier ministre britannique, vient de « sonner le glas de la domination ottomane, non seulement en Europe, mais aussi en Asie[1]. »

Quatre ans plus tard, le 30 octobre 1918, Raûf bey, ministre de la Marine, rejoint à Moudros l'amiral Gough-Calthrope commandant la Mediterranean fleet et signe l'armistice au nom de son gouvernement. L'armée ottomane a résisté aux assauts des Britanniques et des Russes pendant trois ans mais, en 1918, épuisée, à court de ravitaillement et d'équipements, elle se replie sur l'Anatolie. Il n'y a que dans le Caucase que les troupes ottomanes ont progressé, profitant de la décomposition de l'armée russe après la révolution de 1917. Les Britanniques se sont, en revanche, rendus maîtres d'une grande partie des provinces arabes de l'Empire. Partis d'Egypte et de Mésopotamie, ils sont remontés vers le Nord. Bagdad est prise en mars 1917, Samarra en avril de la même année ; l'année suivante le fils du Chérif de La Mecque, Faysal, allié des Britanniques, entre dans Damas le 30 septembre ; le 26 octobre, Alep est occupé par les Britanniques. Toutefois, à la date de l'armistice, les Britanniques n'ont pas atteint l'ensemble de leurs objectifs stratégiques. Les détroits passent, le 13 novembre, sous la protection d'une escadre de cinquante-cinq bâtiments alliés, anglais, français et italiens, qui remontent enfin le détroit des Dardanelles et jettent l'ancre dans les eaux du Bosphore. Sur terre, les Britanniques reprennent leur progression, franchissent les lignes d'armistice et se rendent maîtres d'Alexandrette et d'Adana à l'Ouest, de Mossoul à l'Est. Ils font ainsi passer sous leur contrôle la zone de haute Mésopotamie dont on sait déjà à l'époque qu'elle est riche en or noir. L'Amirauté et le ministre des Affaires étrangères avaient été alertés, dès l'été 1918, du caractère hautement stratégique des champs pétrolifères et de l'importance de les contrôler : « Le pétrole occupera dans la prochaine guerre la place que le charbon possède dans celle-ci » écrit sir Maurice Hanket, secrétaire du Cabinet impérial de guerre, qui indique également que « la rétention des régions pétrolifères en Mésopotamie et en

[1] David Fromkin, *A Peace to End All Peace. The Fall of the Ottoman Empire and the Creation of the Modern Middle East*, New York, Avon Books, 1990, p. 75.

Perse, avec la frontière stratégique nécessaire à leur protection, doit apparaître comme un objectif de guerre britannique de premier ordre[2]. »

Le caractère stratégique de Mossoul se confirme un siècle plus tard. En juin 2014, le groupe djihadiste « Etat islamique d'Irak et du Levant » lance une puissante offensive sur le Nord-Est de l'Irak pour prendre le contrôle des puits de pétrole et des raffinerie de la région de Mossoul et être à même de financer la guerre qu'il a déclarée aux gouvernements d'Irak et de Syrie.

Ce bref parallèle annonce à la fois la méthode et l'objet de cette étude. Elle procède d'une intuition, celle de l'actualité de la Grande Guerre et de son règlement dans le Moyen-Orient contemporain. A l'heure où des forces politiques ébranlent les constructions étatiques issues de la décomposition de l'Empire ottoman, nous postulons qu'un regard par-dessus un siècle peut éclairer certains enjeux des évolutions les plus récentes. Une telle liberté vis-à-vis de la chronologie, si contraire à la méthode historique, ne paraîtra justifiée que si elle a été de quelque bénéfice pour la compréhension du présent.

L'actualité moyen-orientale à laquelle cette étude s'intéresse plus particulièrement est l'émergence, au printemps 2014, aux confins de l'Irak et de la Syrie, d'une organisation combattante irrégulière de quelques dizaines de milliers d'hommes, « l'Etat islamique d'Irak et du Levant » (EIIL), dont l'acronyme en arabe est *Da'sh*. En réalité, loin de surgir d'un seul coup, le mouvement se constitue dès 2006. Dans un Irak où les forces américaines ont l'impression d'asséner à « al-Qaïda en Irak » les derniers coups mortels, avec l'aide des tribus arabes sunnites, les combattants qui subsistent se regroupent et forment « l'Etat islamique d'Irak ». En 2010, à la mort des deux principaux responsables du groupe, Ibrâhîm al-Samarraî, *alias* Abû Bakr al-Baghdâdî, prend la direction de la faction qui, peu après, rappelle, par une série d'attaques au cœur de l'Irak, que les djihadistes n'ont pas été éradiqués du paysage politique irakien. On ne mesure pas encore l'ampleur que le mouvement va prendre. L'organisation saisit l'occasion de la déstabilisation de la Syrie voisine à partir de 2011 pour développer ses réseaux. En quelques mois, l'un des lieutenants d'Abû Bakr al-Baghdâdî met sur pied une puissante organisation combattante, active seulement en Syrie, « Jabhat al-Nusra », qui ne tarde pas à faire allégeance au nouveau chef d'« al-Qaïda », Ayman al-Zawâhirî, et entend concurrencer l'organisation d'al-Baghdâdî. « L'Etat islamique d'Irak » change alors son nom en « Etat islamique d'Irak et du Levant » pour signifier qu'il n'entend pas abandonner le théâtre syrien à sa rivale.

Notre étude s'organise autour de trois axes, en premier lieu la formation de la Turquie moderne qui enterre le projet d'autonomie kurde. Or, la guerre conduite par les Kurdes depuis l'été 2014 contre le groupe « Etat islamique » donne à cette communauté oubliée l'espoir d'une reconnaissance par la communauté internationale. Dans un second temps, nous nous intéresserons à la formation des Etats arabes, aujourd'hui défiés par l'établissement de « l'Etat islamique » et la guerre que l'organisation leur a déclarée. Enfin, nous nous pencherons sur la proclamation du califat le premier jour du ramadan 2014. Le chef de guerre Abû Bakr al-Baghdâdî prétend faire revivre une institution multiséculaire abolie en 1924 par la toute jeune République turque.

I- LA QUESTION KURDE

Le 11 novembre 1918, la guerre prend fin sur le dernier front qui restait encore ouvert. La conférence de la Paix qui s'ouvre deux mois plus tard à Paris s'est donné pour mission de réorganiser le territoire des empires vaincus. Le sort de l'Empire ottoman n'est pas encore tranché au printemps 1919 quand le grand vizir est invité à faire entendre sa voix devant le

[2] Cité par Stéphane. Yerasimos, *Questions d'Orient. Frontières et minorités des Balkans au Caucase*, Paris, Ed. La Découverte, 1993, pp. 112-113.

Conseil suprême de la paix. Cependant, le déploiement de troupes alliées sur le territoire ottoman, la révélation par les Bolcheviks des accords de partage conclus en 1916 entre Français, Britanniques et Russes et auxquels furent associés les Italiens en 1917, enfin l'adoption en 1919 par les vainqueurs du principe d'établissement de mandats sur les territoires arabes et arméniens de l'Empire ottoman laissent supposer que cet Empire ne se maintiendra pas en l'état. D'ailleurs répondant à la demande de Damad Férid Pacha de préserver l'empire dans ses frontières de l'avant-guerre, avec quelques aménagements, le Conseil souligne qu'en dépit de ses bonnes dispositions « envers le peuple turc dont il admire les excellentes qualités […] il ne peut compter au nombre de ces qualités l'aptitude à gouverner des races étrangères. L'expérience a été trop souvent et trop longtemps répétée pour qu'on ait le moindre doute quant aux résultats [3]».

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du pays, la passivité du gouvernement ottoman qui semble se résigner à des amputations territoriales et à une mise du pays sous la coupe des vainqueurs poussent à la révolte la population d'Anatolie. Le cœur de l'Anatolie est alors la seule région de l'Empire où les forces de l'Entente et leurs alliés ne se sont pas établies. Les Britanniques occupent la partie arabe de l'Empire, les Italiens s'installent à Adalia/Antalia, les Grecs, soutenus en sous-main par les Britanniques soucieux de contenir les appétits italiens, débarquent à Smyrne/Izmir et les Français, sous l'autorité du général Gouraud, se déploient en Cilicie. En l'absence de troupes étrangères, le désarmement des soldats ottomans n'a pas été mené à son terme aussi les armes sont-elles encore très nombreuses en Anatolie. Peu coordonné au commencement, le mouvement de contestation est rapidement pris en main par le général Mustafa Kemal, pourtant envoyé pour pacifier la région. Agent du gouvernement, il en devient le principal adversaire.

Au début du mois de septembre 1919, les objectifs du mouvement de résistance sont clairement fixés au Congrès national de Sivas convoqué par Mustafa Kemal : les territoires turcs de l'ancien empire constituent une entité indivisible qui se battra pour que soient reconnues sa souveraineté et son indépendance. Toute forme d'occupation ou d'influence étrangère dans un espace situé au Nord d'une ligne courant du golfe d'Alexandrette à Mossoul sera combattue. Fin janvier 1920, les députés régulièrement élus le mois précédent, confirment à leur tour leur adhésion au Pacte national adopté à Sivas. Le mouvement nationaliste jouit désormais d'une puissante légitimité pour continuer son combat pour une Turquie unie, indépendante et souveraine.

A Paris, la situation de l'Anatolie n'est pas ignorée mais les puissances européennes n'en tiennent pas compte et s'accordent sur un traité de paix absolument inacceptable pour le mouvement nationaliste turc. En juillet 1920, le document est transmis au sultan Mehmed VI. Les territoires turcs non occupés au moment de l'armistice de Moudros sont largement amputés : à l'Est une Arménie doit voir le jour ; dans l'espace sud-oriental, il est prévu de constituer une région autonome kurde sur une partie de laquelle s'exercera une tutelle britannique et sur l'autre, une tutelle française[4] ; au Sud, la frontière est repoussée au Nord de la ligne d'armistice, entraînant la perte de la Cilicie, Maras, Urfa et Mossoul. A l'Ouest, la région de Smyrne et la Thrace orientale sont rattachées à la Grèce. Les détroits passent sous un contrôle international. Enfin l'influence de la France et celle de l'Italie pourront s'exercer sur de vastes zones au Sud et à l'Ouest de la Turquie. L'Empire ottoman est en outre dissout, la Turquie séparée des anciennes provinces arabes. Les vainqueurs ont notamment entendu

[3] Cité par Yves Ternon, *Empire ottoman. Le déclin, la chute, l'effacement*, Paris, Ed. du Félin, 2002, p. 348.

[4] Le général Chérif pacha, président de la délégation kurde à la Conférence de la Paix, avait remis en mars 1919 un *Mémorandum sur les Revendications du Peuple Kurde* (Paris, Imprimerie A-G L'Hoir, 1919) dans lequel il précisait « les réclamations légitimes de la nation kurde ». Y sont précisées « les frontières du Kurdistan de Turquie au point de vue ethnographique » pour faire contrepoids aux demandes arméniennes.

protéger les Arméniens[5] et les dédommager de la politique d'extermination engagée par les autorités ottomanes et dont ils avaient été victimes en 1915 et 1916 mais également en 1894-1896. A quelques nuances près, la partie turque de l'Empire ottoman est réduite aux limites qu'avaient dessinées les Alliés de l'Entente pendant le conflit.

Il faut plusieurs semaines au sultan pour valider le traité de Sèvres ; son accord n'en est pas moins immédiatement dénoncé par les nationalistes, qui entament une véritable « guerre d'Indépendance[6] ». D'abord conduite dans l'Est du pays, elle est également associée à des négociations avec les Français[7] et les Italiens pour qu'ils retirent leurs forces d'Anatolie. Les derniers combats sont engagés contre les Grecs. Le 9 septembre 1922, Smyrne tombe. Un armistice est signé à Mudanya le 11 octobre 1922 ; quelques jours plus tard, le 19 octobre, les détroits et Istanbul sont évacués par les dernières forces étrangères.

Vainqueur, le mouvement nationaliste qui n'avait pas accepté la soumission du gouvernement ottoman aux exigences des alliés, remet en cause l'existence même du pouvoir en place. Le 1er novembre 1922, la monarchie est abolie. Un an plus tard, la République de Turquie est proclamée.

Le traité de Lausanne signé le 23 juillet 1923 consacre la naissance de la nouvelle Turquie qui, à l'exception de la zone de Mossoul et d'Alexandrette, s'étend sur les espaces revendiqués par la dernière Assemblée ottomane. En Europe, les frontières sont celles de 1914 ; au Sud, elles résultent de l'accord conclu avec la France en 1921. Le seul litige territorial qui subsiste concerne Mossoul que les Turcs revendiquent mais que les Britanniques n'entendent pas leur céder. La région sert d'ailleurs de moyen de pression sur le gouvernement d'Irak, les Britanniques menaçant à plusieurs reprises avant la signature d'un accord définitif turco-irako-britannique en 1926[8] de rétrocéder Mossoul aux Turcs si le gouvernement irakien ne se plie pas aux exigences britanniques.

Dans cette nouvelle Turquie, il n'est plus question d'Arménie, ni de Kurdistan[9]. La turcité est au contraire exaltée et une politique de turquisation des espaces où vivent des populations minoritaires est rigoureusement conduite. Il y a, de la part des autorités, une volonté de faire naître une nation turque et musulmane, exclusive de toute autre allégeance. Le traumatisme des démembrements successifs de l'Empire ottoman tout au long du XIX° siècle est tellement vivace dans les esprits que le nouveau pouvoir s'oppose à l'expression de la moindre forme d'identité qui ne soit pas turque et sunnite, qu'elle soit de nature religieuse, linguistique ou ethnique. Le jugement qui condamne à mort en 1925 Cheikh Said et ses compagnons pour avoir conduit un mouvement de révolte des populations kurdes contre les autorités turques, rend bien compte de cette tendance à lire le présent au prisme du passé :

> Les causes et les origines de la dernière révolte qui a éclaté dans les provinces orientales de l'éternelle patrie turque sont identiques à celles qui ont soulevé, dans un passé pas très lointain, la

---

[5] « Il était évident que nous ne pouvions accepter aucun engagement qui eut laissé le reste de la population persécutée de l'Arménie à la cruelle merci de la race qui l'avait massacrée, violentée et pillée depuis une génération et avait continué de le faire jusqu'à la fin de la guerre » Lloyd George, *The Truth about Peace Treaties*, Londres, Gollancz, 1938, p. 1255.

[6] En juillet 1921 dans un discours devant les députés, Aristide Briand alors président du Conseil, admet à propose des « nationalistes turcs » : « Ce sont des hommes qui ont été, peut-être par l'excès de certaines parties du Traité de Sèvres, jetés dans le nationalisme par une sorte d'explosion. » Cité par M. Fany, *La Nation kurde et son évolution sociale*, Paris, Librairie L. Rodstein, 1933, p. 11.

[7] Accord d'Angora, signé le 20 octobre 1921, ratifié en novembre.

[8] Par ce traité, la Turquie renonce à la région de Mossoul contre la promesse d'une participation de 10 % aux bénéfices de la production pétrolière et surtout celle des Britanniques de ne pas accorder d'autonomie aux Kurdes dans le royaume d'Irak. S. Yerasimos, « L'obsession territoriale ou la douleur des membres fantômes », Semih Vaner (dir.), *La Turquie*, Paris, Fayard, CERI, 2005, p. 50.

[9] « Après un ferme discours d'Ismet Pacha, la question kurde ne put même pas être le sujet d'une seule discussion durant la préparation du traité de Lausanne » signale M. Fany, *La Nation kurde, op.cit.*, p. 14.

Bosnie et l'Herzégovine […] L'idéal et le but qui ont engendré la révolution kurde sont les mêmes que ceux qui avaient gâté la Syrie et la Palestine[10].

Dans ces conditions, la fraternité turco-kurde de la guerre d'Indépendance[11] ne survit pas à la politique nationaliste du gouvernement turc. Dès 1925, une première révolte kurde est écrasée dans le sang. Les Kurdes n'avaient pourtant pas exprimé de volonté séparatiste pendant la Grande guerre ni même après. Le projet de Kurdistan inclus dans le traité de Sèvres était une initiative britannique ; ces derniers souhaitaient établir une sorte de zone tampon entre les espaces dont ils avaient pris le contrôle de Bassorah à Mossoul et l'espace turc[12]. Ce Kurdistan, dont les contours restaient flous, n'intégrait d'ailleurs pas l'ensemble de la population kurde, installée non seulement dans la région de Diyarbakir, mais également dans les vilayets de Mossoul et de Kirkouk qui allaient être intégrés au royaume d'Irak. Un sentiment national kurde commençait juste à s'exprimer au début du XX° siècle, dont la vigueur allait croître avec la répression dont la communauté allait être la victime dans les différents Etats où elle est établie. Les Kurdes constituent au début du XXI° siècle la plus grande nation du monde sans Etat, 25 à 40 millions de personnes réparties sur un espace presque aussi grand que la France[13], aux confins de la Turquie, l'Irak, la Syrie et l'Iran qui, entretiennent – ou ont entretenu dans le cas irakien – des relations plutôt difficiles et tendues avec cette communauté.

Quatre-vingt-dix ans après la guerre d'indépendance turque, la présence kurde demeure, pour la Turquie, une question en suspens. Ni l'interdiction de l'usage de la langue kurde de 1932 à 1991, ni l'établissement de la loi martiale pendant des dizaines d'années, ni les transferts de population ne sont parvenus à réduire cette minorité de près de 15 millions de personnes ; elle revendique au minimum la reconnaissance de l'identité kurde et un désenclavement du Sud-Est de la Turquie. Le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), au moment de sa fondation, est même partisan du séparatisme. En 2013, un accord entre le PKK et le gouvernement turc est conclu[14] pour mettre un terme au conflit, rouvert en 1984 et qui a fait près de 40 000 morts. Mais, alors que l'on allait vers un apaisement des relations entre le PKK et les autorités turques, l'implantation du groupe djihadiste « Etat islamique » dans le Nord et l'Est de la Syrie et dans l'Ouest de l'Irak vient rebattre les cartes de la géopolitique régionale et perturber le processus de pacification en cours. Les Kurdes se retrouvent en première ligne de la guerre que la communauté internationale a entamée contre le mouvement d'Abû Bakr al-Baghdâdî. L'importance décisive de leur engagement contre « l'Etat islamique » offre sans doute une occasion historique aux Kurdes de faire reconnaître leurs aspirations nationales par l'opinion internationale.

A la fin de l'année 2013, l'EIIL lance une première offensive contre l'armée irakienne qui parvient à contenir les djihadistes au niveau de Ramadi et Falluja. Six mois plus tard, l'EIIL part à l'assaut de Mossoul, qui tombe le 10 juin, puis progresse vers Qaraqush : le Kurdistan irakien, asile de centaines de milliers de réfugiés qui fuient à l'approche des djihadistes, est directement menacé par la progression du mouvement insurrectionnel. La débandade de l'armée irakienne laisse les combattants kurdes d'Irak, les *peshmerga*, en

[10] Cité par Hamid Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte, 2004, p. 39.

[11] Les Kurdes luttent aux côtés des Turcs pour récupérer le vilayet de Mossoul et libérer le calife, « prisonnier des infidèles ». H. Bozarslan, *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*, Paris, Autrement, 2009, p. 36.

[12] S. Yerasimos, « L'obsession territoriale ou la douleur des membres fantômes », art.cit., p. 48.

[13] La superficie de la France est de 560 000km², DROM exclus ; la superficie de peuplement kurde est estimée à 520 000km².

[14] Le processus de paix négocié entre les autorités turques et le leader du PKK, Abdullah Öçalan emprisonné depuis 1999, prévoyait dans un premier temps le repli des combattants du PKK, vers le Kurdistan irakien essentiellement. Une seconde phase politique devait ensuite être engagée avant une troisième phase de réconciliation qui, pour le PKK, doit se traduire par une amnistie des militants emprisonnés. Une partie des combattants avait effectivement gagné l'Irak et la Syrie mais la situation de conflit créée par l'« Etat islamique » a provoqué un renforcement du PKK.

première ligne. Ils résistent, avec l'appui de l'aviation américaine à partir du 7 août 2014 et regagnent même du terrain[15]. Le manque d'ordre qui règne alors en Irak et la faiblesse du pouvoir central comme de son armée poussent les Kurdes à étendre leur emprise sur la région de Kirkuk, ville symbole pour la communauté, et dont ils essayaient précisément d'obtenir, de la part des autorités de Bagdad, l'inclusion au sein du Kurdistan autonome[16]. Mais celles-ci faisaient la sourde oreille, ne mettant rien en œuvre pour organiser le referendum pourtant prévu par l'article 140 de la Constitution adoptée en 2005[17].

Dans le même temps, l'organisation djihadiste progresse sur le théâtre d'opérations syrien et la ville à majorité kurde Aîn al-Arab/Kobanê en kurde, à la frontière turco-syrienne, se retrouve progressivement encerclée. Ici encore, les Kurdes se retrouvent sur la ligne de front. Leur résistance, plusieurs semaines durant[18], avec des moyens limités en matériel et en combattants, soutenue toutefois par des frappes aériennes de la coalition internationale, projette les feux de l'actualité sur la communauté kurde et force l'admiration. Les Kurdes deviennent des acteurs régionaux incontournables, ce qui contrarie Ankara.

La Turquie s'est efforcée depuis le début du conflit syrien de contenir les Kurdes de Syrie soit en intrigant pour qu'ils n'entrent pas dans la Coordination Nationale Syrienne, soit en les privant de ressources, soit en soutenant leurs ennemis potentiels[19]. En dépit de cette opposition turque et profitant du relâchement de la pression du pouvoir syrien, le PYD (Parti de l'Union démocratique), proche parent du PKK turc, prend progressivement l'ascendant sur les autres partis kurdes et érige la zone de peuplement kurde du Nord de la Syrie, à la frontière turco-syrienne, en région autonome, le « Kurdistan occidental » ou *Rojawa*, dont l'existence est proclamée par Muhammad Saleh Muslim, chef du PYD, le 12 novembre 2013. Cette nouvelle entité est composée de trois cantons, Afrîn à l'Ouest, Kobanê au centre et celui de Qamichlî dans le prolongement du Kurdistan irakien.

En septembre 2014, la Turquie n'est pas mécontente de voir la région de Kobanê être prise pour cible des attaques de « l'Etat islamique » et, tandis que la pression internationale se fait plus forte sur le gouvernement d'Ankara pour participer à la coalition qui se met en place contre le mouvement insurrectionnel djihadiste, les autorités turques décident de fermer l'accès à Kobanê, par la frontière turque, à tout combattant kurde qui voudrait venir renforcer les assiégés et à tout soutien matériel et logistique. C'est la survie d'un Kurdistan autonome en Syrie qui se joue dans cette bataille, d'où la pugnacité des résistants kurdes devant les assauts de « l'Etat islamique » : le PKK et le PYD ont fondé leur légitimité sur leur capacité à défendre les zones de peuplement kurde[20]. De son côté, le chef historique du PKK, Abdullah Öçalan, met en garde le gouvernement turc sur le risque de rupture de l'accord de paix de 2013.

La victoire des Kurdes à Kobanê et le recul imposé aux combattants djihadistes, notamment à Tal Abyad, sont venus contrarier la politique régionale turque. Depuis l'échec de Recep Tayyip Erdogan à obtenir une forme d'entente entre le gouvernement syrien et les Frères musulmans, la Turquie laissait en effet les opposants au régime syrien, y compris

---

[15] 17 août 2014, reprise du plus grand barrage d'Irak.

[16] La Constitution d'Irak de 2005 reconnait la région fédérée du Kurdistan et octroie au gouvernement régional des pouvoirs importants, jusqu'à la possibilité d'amender les articles de la Constitution qui ne correspondent pas à la situation de la région.

[17] H. Bozarslan, *Conflit kurde, op.cit.*, pp .90-93.

[18] Les affrontements autour de Kobanê commencent le 16 septembre 2014. Le 24 janvier 2015, l'Observatoire syrien des droits de l'homme annonce que les Kurdes contrôlent à nouveau la ville et que les combattants de l'organisation « Etat islamique » se sont repliés. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/l-ei-en-fuite-de-kobane-son-echec-le-plus-cuisant-en-syrie_1644744.html Site consulté en janvier 2015

[19] Cyril Roussel, « Kobanê, victime du grand jeu turc. Les Kurdes syriens assiégés », *Orient XXI*, 15 octobre 2014 http://orientxxi.info/magazine/kobane-victime-du-grand-jeu-turc,0719 Site consulté en octobre 2014.

[20] *Ibidem*.

djihadistes, circuler au travers de sa frontière[21]. Ankara soutient désormais un projet de zone-tampon au nord de la Syrie dont l'intérêt principal, du point de vue turc, serait de rompre la continuité kurde de part et d'autre de la frontière turco-syrienne.

Les ambiguïtés de la Turquie dans la lutte contre « l'Etat islamique » et autour de sa participation active à la coalition internationale[22] doivent notamment se lire à l'aune de la question kurde[23]. La Turquie veut contenir l'influence du PKK, l'empêcher de disposer d'une base arrière en Syrie. Elle redoute que les Kurdes de Turquie n'en viennent à revendiquer une demande d'une organisation fédérale avec une région autonome kurde si, après l'autonomie acquise par les Kurdes d'Irak, les Kurdes de Syrie sous l'égide du PYD, parviennent, à leur tour, à mettre en place une région auto-administrée. Et au-delà, il pourrait même y avoir une demande d'autodétermination du peuple kurde. Ankara reste hantée par le spectre du démembrement que les évolutions régionales menacent de faire ressurgir. Le succès du parti pro-kurde, le Parti Démocratique des Peuples (HDP), aux élections législatives de juin 2015 ne contribue pas à apaiser cette inquiétude. En outre, il inflige un véritable camouflet à Recep Tayyip Erdogan qui, pour la première fois depuis treize ans, perd la majorité absolue au Parlement et doit, pour le moment, renoncer à son projet de réforme constitutionnelle. Cette déconvenue électorale de l'AKP n'a pas tardé à rallumer un conflit qui semblait en passe de s'apaiser : les combats ont repris entre l'armée et les combattants du PKK.

La communauté kurde à laquelle avait été donnée en 1920 l'opportunité d'une reconnaissance internationale, restée inaboutie, revient en 2014 sur le devant de la scène internationale. Elle se trouve dans une situation bien plus favorable qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale pour faire entendre sa voix, même si des divisions existent au sein des Kurdes et qu'elles risquent de s'exacerber si de perspectives politiques nouvelles sont ouvertes[24]. Les responsables kurdes ne manquent d'ailleurs pas de convoquer la mémoire de la Grande Guerre : ils rappellent le soutien que le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson avait accordé à la constitution d'un Kurdistan et la fourberie des Britanniques et des Français[25].

Un siècle plus tard, les Kurdes disposent de sérieux atouts pour obtenir de substantielles avancées dans leur projet d'autonomie, voire d'indépendance. En premier lieu, le Kurdistan irakien est un proto-Etat, remarquable pour sa stabilité à l'heure actuelle et pour son dynamisme économique. Il s'y développe une vie démocratique avec l'élection d'un parlement ; il dispose d'une armée de 190 000 hommes ; il est en outre établi sur une confortable réserve d'hydrocarbures non encore entièrement exploitée. Les prévisionnistes tablent sur une production d'un million de barils par jour en 2015 et deux, voire trois millions en 2020[26]. C'est évidemment un élément de poids sur la scène internationale. La perspective d'une indépendance du Kurdistan irakien semble, depuis l'été 2014, moins lointaine qu'elle n'y paraissait il y a encore quelques mois ; d'ailleurs le 3 juillet, le président de la région autonome, Mas'ûd Bârzânî, évoquait officiellement son souhait de voir s'organiser dans un avenir proche un « referendum sur le droit à l'autodétermination » du Kurdistan[27]. D'autre

---

[21] Karim Emile Bitar, « La Syrie, foyer de déstabilisation régionale ? », *Tragédie syrienne, Confluence Méditerranée,* 2014, n°89, p. 75.

[22] Marc Semo, « L'obstination turque au risque de l'isolement », *Libération*, 12 octobre 2014.

[23] Durant un moment, le gouvernement turc a mis en avant les otages que le mouvement de « l'Etat islamique » détenait. « Les otages turcs ont été libérés en échange de 180 djihadistes », *Courrier international*, 6 octobre 2014.

[24] Dorothée Schmidt, « Introduction : le moment kurde », *Politique étrangère,* 2014, n°2, p. 12.

[25] A titre d'exemple, on peut se référer aux propos de Kendal Nezan, président de l'institut kurde de Paris, dans l'émission de France Inter, « Les Etats-Unis du Kurdistan », 22 octobre 2014.

[26] Colloque « La nouvelle dynamique kurde » IFRI-IMA, 13-14 novembre 2013.

[27] « L'indépendance, la seule issue », *Courrier international*, 19 août 2014 ; « Iraq Kurdistan independence referendum planned », BBC, 1er juillet 2014. Voir en contrepoint l'article d'Adel Bakawan pour qui le discours

part, le regard des Etats-Unis sur la minorité kurde a évolué depuis quelques années. Si celle-ci était perçue pendant la Guerre Froide comme un instrument des Soviétiques, en raison notamment de la profession de foi marxisante de plusieurs organisations kurdes, le soutien apporté aux soldats américains en Irak à partir de 2005 dans la lutte contre le terrorisme a renversé les choses. Les Etats-Unis sont plus réceptifs aux revendications kurdes. Toutefois, les orientations professées par le PKK – répertorié parmi les organisations terroristes par Washington et l'Union européenne – et sa branche syrienne, le PYD, ne sont pas de nature à favoriser un soutien américain à ces mouvements. En outre, les Etats-Unis sont soucieux de ne pas ajouter au désordre de la région un paramètre supplémentaire, susceptible de déstabiliser plus encore des Etats déjà fortement ébranlés par la crise syrienne, la politique menée par le gouvernement Mâliki en Irak[28] et la poussée de l'organisation « Etat islamique ». La Maison Blanche a immédiatement indiqué, après les propos de Mas'ûd Bârzânî sur le referendum au Kurdistan, qu'elle reste favorable à l'unité de l'Irak. En troisième lieu, cependant, les Kurdes peuvent faire valoir leur engagement humain dans la lutte contre « l'Etat islamique » alors que les grandes puissances refusent d'engager leurs hommes sur le terrain, différence notable avec la période de la Première Guerre mondiale où les Kurdes n'étaient pas engagés aux côtés des puissances de l'Entente. Enfin, la conscience identitaire de la communauté kurde, dans ses différentes composantes, s'est fortement enracinée en un siècle et ses revendications se sont précisées. On est loin, de ce point de vue, de la situation de 1919-1920.

II- LES FRONTIERES DE L'ORIENT ARABE

Le second temps de notre analyse concerne le sort des provinces arabes de l'Empire ottoman. L'espace dont Abû Bakr al-Baghdâdî a pris le contrôle avec son organisation a été érigé au rang d'« Etat islamique », faisant fi des Etats existants et de leurs frontières comme des réactions de la communauté internationale.

La situation de la zone arabe de l'Empire ottoman est bien différente de celle de la Turquie. Très tôt après l'entrée de l'Empire ottoman dans la Première Guerre mondiale, les puissances de l'Entente commencent à se concerter sur le partage des dépouilles de « l'homme malade ». Le 1er mars 1915, la Russie fait savoir à ses alliés qu'elle souhaite que lui soient accordés dans le règlement final, Constantinople et la région des détroits[29]. Chaque puissance énonce alors ses buts de guerre dans l'Orient arabe : la France souhaite contrôler une grande Syrie et la Cilicie, les Britanniques sont intéressés par l'espace qui court de la Palestine à la Mésopotamie et au piémont du Kurdistan méridional. Quelques mois plus tard, la France est informée de la correspondance échangée entre le Chérif de La Mecque et le Haut-commissaire britannique en Egypte, sir McMahon, entre juillet et novembre 1915 ce qui la décide à négocier avec les Britanniques l'avenir de la Syrie.

De ces discussions, il ressort deux cartes du Moyen-Orient, celle de la négociation Husayn-McMahon et celle des alliés, qui ne concordent pas, même si pour les Français et les Britanniques il n'y a pas de contradiction entre les accords qu'ils ont négocié entre eux, connus ensuite sous le nom d'accords Sykes-Picot, et la promesse faite au Chérif, d'un califat arabe indépendant dont les contours ont été précisés : les Britanniques ont simplement cédé aux Français le droit de conseil et d'assistance qu'ils avaient obtenu de Husayn[30]. On peut

---

indépendantiste tient plus de la propagande que du véritable projet politique « Non le Kurdistan ne marche pas vers l'indépendance », *Orient XXI*, 25 novembre 2014 http:// http://orientxxi.info/magazine/non-le-kurdistan-ne-marche-pas,0754 Site consulté en octobre 2015.

[28] Nûrî al-Mâlikî a occupé le poste de Premier ministre d'Irak de mai 2006 à août 2014.

[29] Henry Laurens, *La question de Palestine* t. 1 *L'invention de la Terre Sainte*, Paris, Fayard, 1999, p. 295.

[30] H. Laurens, *La question de Palestine, op.cit.*, p. 310.

toutefois relever que dans l'une et l'autre de ces négociations, les Britanniques ont veillé à ce que la Mésopotamie soit un espace réservé à leur influence.

A l'issue de la guerre, les outils juridiques de la présence européenne dans l'Orient arabe sont forgés : il est décidé le 22 avril 1919, dans le pacte de la SDN, que les provinces arabes de l'Empire ottoman seront placées sous la responsabilité d'un mandataire qui leur prodiguera « les conseils et l'aide » dans l'organisation de « leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules ». Puis un an plus tard, à la Conférence de San Remo, fin avril 1920, la région est partagée entre les Français et les Britanniques. Ce sont les termes de l'accord Sykes-Picot qui sont appliqués, exception faite de la zone de Mossoul. Les nationalistes arabes essaient de contrer cette évolution en proclamant début mars 1920 « l'indépendance de […] la Syrie, dans ses limites naturelles, la Palestine comprise », mais ils sont battus par les troupes du général Gouraud le 24 juillet 1920. Le lendemain, celui-ci entre dans Damas. C'est un ordre franco-britannique qui s'impose de la Méditerranée au Golfe.

Dès lors, chacune des puissances mandataires va organiser l'espace qui lui est confié comme elle le souhaite. En mars 1921, la carte politique de la zone anglaise est arrêtée par le secrétaire d'Etat aux Colonies, Winston Churchill. Les Britanniques divisent la région en trois, un royaume d'Irak avec à sa tête Faysal, le fils du Chérif Husayn, un émirat de Transjordanie confié à son frère Abdallah, et la Palestine qui « reste un mandat à l'avenir étatique ambigu »[31], en raison de la promesse faite aux sionistes de développement d'un Foyer national juif dans cet espace[32]. Du côté français, un « Grand Liban » est très rapidement constitué qui donne satisfaction aux populations chrétiennes. L'organisation du reste de l'espace syrien prend plus de temps et évolue au cours des années 1920. L'Etat de Syrie naît en 1925 autour duquel gravitent le djebel druze[33], l'Etat des alaouites[34] et le sandjak d'Alexandrette avant que ce dernier ne soit annexé à la Turquie en 1939. Ces tâtonnements tiennent au fait que la France, inquiète du nationalisme arabe, est plutôt dans la logique de s'appuyer sur les minorités non sunnites[35].

Cinq territoires sont ainsi délimités dans les années d'après-guerre dans un espace où, depuis la conquête ottomane, les lignes étaient fluides, les limites poreuses. Cinq Etats, avec leur personnalité propre et leur histoire particulière, vont progressivement se constituer.

A l'heure où émerge, aux confins des Etats syrien et irakien, une organisation qui revendique la création d'un Etat islamique qui fait fi du découpage territorial existant puisque l'espace qu'il contrôle s'étend de part et d'autre de la frontière syro-irakienne, la question que l'on peut se poser est celle de la pertinence du découpage des provinces arabes de l'Empire effectué par les Français et les Britanniques. L'établissement de l'Etat islamique s'épanouit-il sur des frustrations vieilles d'un siècle parmi les populations arabes ? Abû Bakr al-Baghdâdî, dans son prêche du premier vendredi du ramadan 2014, fait précisément référence à la fin de la Grande Guerre et à ses conséquences dans l'Orient arabe. C'est d'ailleurs la seule référence historique du discours ; cela tend à en montrer toute la dimension traumatique pour lui.

> Les musulmans ont été vaincus après que leur califat est tombé et que leur Etat a disparu ; la mécréance a alors pu humilier les musulmans, les plonger dans un état de faiblesse, prendre

[31] Expression empruntée à H. Laurens, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Fayard, 1993, p. 193.
[32] Il s'agit de la déclaration Balfour du 2 novembre 1917.
[33] Territoire autonome de 1921 à 1935 et à nouveau de 1939 à 1942.
[34] Territoire autonome entre 1920 et 1922, indépendant entre 1925 et 1936, à nouveau autonome de 1939 à 1942.
[35] Le secrétaire général du mandat, Robert de Caix explique: « Les groupes minoritaires sont un peu pour nous en Syrie, ce qu'est en Afrique la masse de plus d'un million d'Européens qui nous donnent un appui et une raison d'être durables. […] le Gouvernement d'une Syrie unitaire, constituée au profit des nationalistes nous mettrait en présence du pouvoir indigène le moins maniable auquel nous pourrions avoir affaire. » H. Laurens, *L'Orient arabe, op.cit.*, p. 248.

> partout le dessus sur eux, voler leurs richesses et violer leurs droits. Cela en attaquant et en occupant leur patrie et en mettant en place les gouvernements traitres qui gouvernent les musulmans par le fer et le feu[36]

Il s'agit, dès lors, de se demander comment s'organisait l'espace régional à la période ottomane et si l'intervention franco-britannique a, dans cette partie de l'Asie arabe, bouleversé les équilibres existants, exclusion faire de la question kurde déjà évoquée.

L'Empire ottoman était divisé en circonscriptions administratives et il apparaît qu'en dépit des modifications dans les découpages, l'espace qui deviendra l'Irak est considéré comme une province lointaine de l'Empire et est organisé à partir de la fin du XIX° siècle autour de trois villes, Bagdad, Basra et Mossoul[37].

Lorsque Faysal, l'un des fils du Chérif de La Mecque, vient défendre les intérêts des Arabes devant le Conseil suprême de la paix, il rappelle le « but des mouvements nationalistes arabes », à savoir « unir finalement les Arabes en une seule nation », mais il reconnait dans le même temps que « les provinces variées de l'Asie arabe, Syrie, Irak, Jezireh, Hedjaz, Najd, Yémen sont très différentes économiquement et socialement et il est impossible de les contraindre à être dans une formule unique de gouvernement ». Il distingue dans la suite du mémorandum aux Alliés la Syrie de l'Irak et la Jezireh, pour lesquels il préconise deux systèmes de gouvernement différents[38].

De la même façon, la proclamation du royaume arabe à Damas en 1920 par le Congrès syrien, constitué de jeunes nationalistes arabes, distingue une Syrie « dans ses limites naturelles » de l'Irak, tout en reconnaissant une très grande proximité entre les deux régions. La déclaration précise :

> La révolution arabe ayant eu pour but la libération du peuple arabe gouverné par les Turcs ; les raisons sur lesquelles repose la proclamation de l'indépendance de la Syrie étant identiques à celles qu'on invoquerait pour l'indépendance de l'Irak ; et étant donné les liens linguistiques, historiques, économiques, naturels et ethniques qui font que ces deux pays sont solidaires, nous demandons aussi l'indépendance de l'Irak. Une union politique et économique existera entre ces deux patries sœurs[39].

Du point de vue des Européens, la division entre les deux sphères d'influence française et britannique respecte des équilibres régionaux. Le comité de Bunsen[40] constitué par le Premier ministre britannique en 1915 et auquel est confiée la tâche « d'examiner la nature des desiderata britanniques en Turquie d'Asie » indique que « la Turquie d'Asie se divise ethnologiquement et historiquement (à l'exclusion de l'Arabie) en cinq grandes provinces : l'Anatolie, l'Arménie, la Syrie, la Palestine et l'Irak-Mésopotamie[41]. » Le rapport date de juin 1915, soit avant la négociation franco-britannique.

Il y a certes dans le tracé de frontières là où elles n'existaient pas auparavant, une part d'arbitraire, de clientélisme mais également une prise en compte des réalités régionales. La division Syrie/ Irak ne vient pas rompre les équilibres de la région.

Aussi, pour comprendre le développement de l'organisation « Etat islamique » aux confins des deux Etats syrien et irakien, le recours à la géographie est-il sans doute utile. Les cartes de densité sont éclairantes ; le mouvement insurrectionnel djihadiste s'établit au démarrage sur des espaces plutôt vides, ce qui permet d'expliquer qu'on ne l'ait pas véritablement vu ce courant prendre de l'importance, s'armer, se structurer avant qu'il ne vienne s'affronter à des zones plus densément peuplées, comme par exemple la région de Mossoul à l'été 2014.

---

[36] https://archive.org/stream/ISR4FR/AbouBakerFR_djvu.txt Site consulté en janvier 2015.
[37] Pierre-Jean Luizard, *La formation de l'Irak contemporain*, Paris, Ed. du CNRS, 1991, pp. 23-27.
[38] H. Laurens, *Orient arabe, op.cit.*, pp. 170-171.
[39] Cité par H. Laurens, *Orient arabe, op.cit.*, p. 183.
[40] Maurice de Bunsen, ancien ambassadeur à Vienne, préside ce comité. S. Yérasimos, *Questions d'Orient, op.cit.*, p .102.
[41] *Idem*.

L'établissement de « l'Etat islamique » à cheval sur les deux Etats syrien et irakien ne répond donc pas tant à une contestation de la frontière, à la différence de la situation dans la partie occidentale de l'Orient arabe où les limites territoriales imposées par les puissances mandataires sont, ou ont été un vrai problème, la frontière syro-libanaise par exemple, sans parler des frontières d'Israël. Ce qui apparaît plus nettement en revanche, c'est l'inachèvement du processus de construction nationale dans les Etats configurés au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ce n'est pas tant l'accord Sykes-Picot, en tant que délimitation d'espaces, que tout le processus dont les mandataires étaient garants, à savoir la fabrication des Etats, l'intégration des différentes communautés dans un projet commun, le dépassement des fractures confessionnelles, qui, aujourd'hui, est indirectement dénoncé par le développement de « l'Etat islamique ». Il apparaît que dans leur entreprise de *Nation building* – terme que l'on n'employait pas à l'époque mais qui était bien la mission du mandataire –, les puissances mandataires ont eu au moins autant à cœur de défendre leurs intérêts en s'appuyant sur les minorités que de bâtir un Etat adapté au défi d'une société pluriethnique et pluriconfessionnelle héritée de l'Empire ottoman.

« L'Etat islamique » prospère sur les frustrations des populations sunnites, marginalisées par les pouvoirs en place. En Irak, le renversement de Saddam Husayn a permis aux chiites d'accéder au pouvoir, dont ils étaient tenus écartés depuis la fondation même de l'Irak sous la houlette des Britanniques. De 1920 à 1923, les Britanniques élaborent les règles du jeu politique en Irak : ils font le choix de s'appuyer sur les sunnites et d'exclure de la sphère politique les chiites qui s'opposent frontalement à leur présence dans la région. Le schéma reste, à quelques nuances près, le même jusqu'en 2003 où l'on assiste à un complet renversement de situation avec une prise en main du pouvoir par les chiites, un rôle non négligeable accordé aux Kurdes – la présidence de la République est notamment détenue par un Kurde – et, au contraire, une exclusion des sunnites des rouages de l'Etat, une marginalisation de cette composante de la population irakienne qui n'a jamais connu cette situation, que ce soit sous la République d'Irak d'avant 2003, sous la monarchie irakienne et à l'époque ottomane.

En Syrie, la situation est un peu plus complexe. Le pouvoir en Syrie est entre les mains d'un groupe minoritaire, les alaouites, qui, sous Bachâr al-Assad a partagé les fruits de la croissance économique avec une bourgeoisie sunnite. En revanche, le courant des Frères musulmans est résolument hostile aux alaouites et l'a montré, avec violence, au début des années 1980. Le mouvement de révolte qui s'est enclenché en 2011 a contribué à accentuer les fractures au sein de la société syrienne : ce sont les classes populaires arabes sunnites qui manifestent contre le régime tandis que les alaouites, plus qu'avant encore, sont les soutiens inconditionnels du régime et sont à la manœuvre pour combattre les insurgés[42]. Se développe en outre, au sein de la communauté alaouite, l'idée d'une partition du pays si le régime en place ne parvenait pas à se maintenir[43].

III- LE CALIFAT

« L'Etat islamique » prospère sur des frustrations, mais il rassemble également autour d'un projet. C'est là le troisième volet de notre étude. Le premier jour du ramadan de 2014, le chef de guerre Abû Bakr Al-Baghdâdî est désigné par ses proches comme calife sous le nom d'Ibrâhîm et son organisation « Etat islamique d'Irak et du Levant » est renommée « Etat

[42] Fabrice Balanche, « Communautés, fragmentation territoriale et gouvernement au Proche-Orient arabe (Irak, Syrie, Jordanie, Liban) », *Etudes interculturelles*, 2012, n°5, p. 29 ; F. Balanche, « Communautarisme en Syrie : lorsque le mythe devient réalité », *Tragédie syrienne*, *Confluence Méditerranée*, 2014, n°89, pp. 32-41.

[43] F. Balanche, « Les Alaouites et la crise politique en Syrie », pour lesclesdumoyenorient.com, mars 2012 http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Alaouites-et-la-crise.html Site consulté en octobre 2014.

islamique », entendant par-là ne plus limiter l'espace de son aire d'influence. Renouant avec la tradition, éteinte depuis près d'un siècle, le nouveau calife apparaît en public le premier vendredi du ramadan à l'occasion de la prière de midi, lui qui pourtant, par mesure de sécurité, veille à se montrer le moins possible. La tradition impose en effet au calife de recueillir l'allégeance de la communauté des musulmans (*bay'a*) et de prêter serment de fidélité aux préceptes de la religion. En agissant ainsi Abû Bakr Al-Baghdâdî prétend faire revivre une institution multiséculaire que la toute jeune République turque, décidée à moderniser le pays et à faire table rase du passé, a aboli en 1924.

Le califat est une institution des premiers temps de l'islam. A la mort du Prophète, l'un de ses premiers compagnons, Abû Bakr, est désigné comme le remplaçant de l'Envoyé d'Allah[44], le calife. Au XI° siècle, la doctrine sunnite du califat est précisée : le calife qui se tient à la tête de la communauté, défend la foi et veille à l'administration de l'Etat[45]. C'est également le moment où l'institution périclite et où le pouvoir politique et militaire passe aux mains des sultans et des émirs. Le titre de calife lui-même commence, à partir du XIII° siècle, à se répandre pour devenir une appellation flatteuse donnée aux souverains[46]. Si les reliques du prophète et les insignes du califat sont transférés à Constantinople au XVI° siècle dans le palais des sultans, le califat, attribut parmi d'autres des souverains ottomans, ne retrouve son importance et s'institutionnalise qu'au XVIII° siècle. Paradoxalement, ce sont les négociateurs russes du traité russo-ottoman de Küçük Kaynardja signé en 1774, qui imaginent d'offrir au sultan la fonction de calife sur ses sujets tatares en consolation de l'abandon de sa suzeraineté sur le khanat de Crimée[47]. La constitution ottomane de 1876 réintègre à son tour le titre de calife dans la titulature officielle du sultan et précise que ce dernier, « en tant que calife, est protecteur de la religion musulmane ». Le nouveau sultan Abdül Hamid II (1876-1909) tire les conséquences des pertes territoriales dans les Balkans depuis un demi-siècle et cherche à fonder un nouvel élan de solidarité au sein de l'Empire sur une base religieuse. A l'issue de la Première Guerre mondiale, le calife Abdül-Medjîd II est déchu et banni de Turquie.

La disparition du califat qui suit celle de l'Empire ottoman est un traumatisme pour le monde sunnite[48]. La politique bouleverse en quelques années tous les cadres de pensée et toutes les références existantes. D'importants débats s'engagent dans la communauté musulmane autour de la nature de la magistrature islamique, des compétences du pouvoir califal et de la désignation d'un nouveau titulaire, qui finalement ne sera jamais trouvé. C'est dans ce contexte à la fois de débats sur l'islam et de lutte d'influence qu'Ibn Sa'ûd, sultan du Najd habité par l'ambition de reconstituer le royaume de ses ancêtres défait par les Ottomans en 1818, se lance à la conquête du Hedjaz et des villes saintes. Il veut faire pièce aux ambitions du Chérif Husayn, auquel sont reprochés ses liens avec la Grande-Bretagne. La prise de La Mecque et Médine par ses partisans n'est pas sans susciter d'interrogations et de crainte, liées à la méconnaissance de ce mouvement politico-militaire qui s'était manifesté une première fois du milieu du XVIII° siècle à 1818 dans une forme de contestation de l'autorité ottomane et combattue comme telle par les troupes du gouverneur d'Egypte. L'habileté politique d'Ibn Sa'ûd lui permet, à travers l'organisation d'un Congrès du monde musulman à La Mecque en 1926, de faire admettre le courant réformiste dont il se fait le chantre au sein de l'islam officiel sunnite et de se poser en leader potentiel du monde musulman.

---

[44] *Khalîfat rasûl Allâh*

[45] Robert Mantran, *L'expansion musulmane VII-XI° siècle*, Paris Puf, « Nouvelle Clio », 1969, pp. 237, 244.

[46] Gilles Veinstein, « La question du califat ottoman », J-P. Luizard (dir), *Le choc colonial et l'islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, Ed. La Découverte, 2006, p. 459.

[47] *Ibidem*, pp. 463-466.

[48] Anne-Laure Dupont, « Des musulmans orphelins de l'empire ottoman et du khalifat dans les années 1920 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2004, n°82, pp. 50-56.

La gestation de l'Arabie saoudite[49] dans les années d'après-guerre est doublement importante : s'élabore un modèle spécifique d'Etat qui se réclame de l'islam orthodoxe le plus rigoureux et fait de la charia la base de sa législation ; c'est également sous l'influence de propagandistes du wahhabisme que s'opère la transformation de l'islam en idéologie politique. Les premiers mouvements qualifiés aujourd'hui d'islamistes sont contemporains de la naissance de l'Arabie saoudite[50] : la Société des Frères musulmans est fondée en Egypte en 1928. La doctrine du mouvement insiste sur l'importance de revenir aux textes, de retrouver l'esprit du vrai islam, c'est à dire d'un islam dépouillé des innovations doctrinales et rituelles, l'islam originel du Prophète Muhammad et de ses compagnons. Elle invite également à travailler à l'édification d'un Etat islamique authentique fondé sur la charia, comme la devise adoptée par l'organisation en témoigne, « Le Coran est notre constitution ».

On le voit, l'auto-proclamation du calife Ibrâhîm est hautement symbolique ; elle l'inscrit dans une histoire et dans un projet, dont le nom de son organisation est l'expression. En outre l'application des règles de la charia dans les zones qu'il contrôle tend à faire de l'Etat islamique une réalité. La référence au califat, non pas tant celui des ottomans, que celui des premiers temps de l'islam, vise à inscrire le mouvement djihadiste de « l'Etat islamique » dans la continuité de l'expansion musulmane des VII° et VIII° siècles. La prise de Bagdad, tentée mais manquée à l'été 2014, aurait évidemment eu une résonnance toute particulière dans le monde musulman, après la proclamation du califat – qui plus est d'un califat arabe. Il est à ce propos intéressant de relever que c'est contre les pouvoirs de Damas et de Bagdad, les deux capitales historiques de l'Empire musulman, que l'Etat islamique est en guerre actuellement. C'est aussi contre l'emprise de l'Occident[51] que le mouvement se bat et contre ses « slogans trompeurs comme la civilisation, la paix, le vivre ensemble, la liberté, la démocratie, la laïcité, le baasisme, le nationalisme et le patriotisme »[52]. Il faut toutefois garder à l'esprit le contexte dans lequel se déroule cette élévation au statut de calife, celui d'une rivalité exacerbée entre mouvements djihadistes, au point de s'entretuer sur le sol syrien. Le chef de guerre espère trouver une légitimité qui lui manque et se gagner le soutien d'autres groupes combattants, pari partiellement gagné au vu des ralliements qui ont suivi la proclamation du califat[53].

Les autorités musulmanes ont, pour leur part, dénoncé sans délai cette usurpation. C'est qu'il y a, au-delà du projet d'un Etat islamique dont l'Arabie saoudite s'estime également dépositaire, une question de leadership du monde musulman sunnite. Le calife est traditionnellement celui qui est à la tête de l'*umma*[54], celui également qui organise le pèlerinage annuel à La Mecque. La proclamation d'Abû Bakr al-Baghdâdî comme calife tend ainsi à remettre en cause le statut du roi d'Arabie saoudite, dont le titre officiel depuis 1986 est « Serviteur des Lieux Saints » ou « Gardien des deux saintes mosquées »[55] ; elle contient également une prétention à une domination de tout l'espace musulman[56], d'où le changement

[49] La fondation du royaume d'Arabie saoudite est proclamée en 1932.

[50] Anne-Laure Dupont et Catherine Mayeur-Jaouen, « Monde nouveau, voix nouvelles : Etats, sociétés, islam dans l'entre-deux-guerres », *in* Anne-Laure Dupont et Catherine Mayeur-Jaouen (dir.), *Débats intellectuels au Moyen-Orient dans l'Entre-deux-guerres, REMMM*, 2000, n°95-98, p. 20.

[51] Le monde est divisé « en deux tranchées », précise Abû Bakr al-Baghdâdî, celui « des musulmans et des moudjahidin là où ils sont » et l'autre, « le camp de la mécréance » dirigé « par l'Amérique et la Russie » et « gouverné par les Juifs ».

[52] https://archive.org/stream/ISR4FR/AbouBakerFR_djvu.txt Site consulté en janvier 2015.

[53] On peut mentionner le ralliement du groupe *Ansar Bayt al-Maqdis* basé dans le Sinaï ou bien de *Jund al-Khalifa* en Algérie, responsable de la mort du Français Hervé Gourdel.

[54] La communauté des musulmans.

[55] Ce titre est adopté par le sultan Selîm I après la conquête de l'Egypte et restera dans la titulature des sultans ottomans jusqu'à la fin de l'Empire. Gilles Veinstein, « La question du califat ottoman », art.cit., p. 455.

[56] Le projet est même mondial. « Ceci est mon injonction, mon ordre, si vous l'appliquez, vous conquerrez Rome et vous posséderez la Terre » proclame dans le même discours Abû Bakr al-Baghdadi.

de nom de l'organisation qui s'est « déterritorialisée ». Ainsi peut s'expliquer l'adhésion d'un certain nombre de pays arabes à la coalition internationale qui s'est constituée contre « l'Etat islamique » dans la mesure où l'organisation n'est ni un simple mouvement de rébellion qui s'oppose à un pouvoir autoritaire soutenu par l'Iran ni n'entend circonscrire son combat aux seuls espaces syrien et irakien. L'organisation « Etat islamique » a pris, avec la proclamation du califat, une dimension symbolique qui est perçue comme une véritable menace par l'ensemble des pouvoirs en place dans le monde musulman.

CONCLUSION

La fin de la Première Guerre mondiale a entraîné le démembrement de l'Empire ottoman et la création de nouveaux Etats dans l'Orient arabe qui, près d'un siècle plus tard, existent toujours. Mais à l'été 2014, à la faveur des crises intérieures de Syrie et d'Irak, une organisation de combattants djihadistes vient remettre en cause l'ensemble de l'édifice politique existant dans la région. Les pouvoirs de Damas et de Bagdad sont directement attaqués. La Turquie se sent elle aussi menacée, non pas tant par « l'Etat islamique » que par la combativité des Kurdes, qui, pour l'instant, affrontent les djihadistes mais risquent, dans l'avenir, de revendiquer, pour prix de leur participation au conflit, le foyer national dont la guerre d'Indépendance turque les a privés en 1923. Le Liban ressent à l'intérieur de ses frontières les tensions régionales ; l'Arabie saoudite se sent également visée par la nouvelle propagande califale. Paradoxe de la situation, seule la Jordanie, création artificielle des Britanniques au sortir de la Première Guerre mondiale sur un espace à peine intégré à l'Empire ottoman, paraît à l'heure actuelle le plus stable des Etats de l'Orient arabe, une stabilité qui tient notamment à la très grande homogénéité de sa population à 95% composée d'Arabes sunnites. En outre, dans la guerre des symboles, son souverain bénéficie d'un argument de poids : c'est un descendant du Prophète Muhammad.

L'embrasement de la région rend compte de la faiblesse des Etats qui n'ont pas su relever le défi de société pluriethnique et pluriconfessionnelle autrement que par la contrainte et la violence. Les revendications kurdes, l'exaspération des sunnites marginalisés depuis des années en Syrie et en Irak, le regroupement des alaouites sur ce qui fut l'Etat des alaouites pendant le mandat français sont-ils annonciateurs d'une recomposition de la région, d'une segmentation des Etats existants qui seraient remplacés par un « Alaouitistan », un Etat sunnite d'Irak et de Syrie, un « Kurdistan », un Etat chiite d'Irak, lequel bénéficierait de l'appui de l'Iran[57] ? Ces perspectives soulèvent aussitôt l'inquiétude des minorités les moins nombreuses, Yézidis, Druzes, ou plus dispersées dans l'espace, les chrétiens, qui ne trouvent pas leur place dans cette reconfiguration de la région.

Le parallèle avec la Grande Guerre invite à s'interroger également sur les ambitions des puissances qui se sont progressivement impliquées dans la guerre qui se déroule sur le territoire syrien. Les intérêts de l'Iran ne sont pas ceux de l'Arabie saoudite ; la Russie nourrit des projets qui ne sont pas ceux de la Turquie. Si, avec toute la prudence que requiert l'analyse d'événements si proches, il est possible de penser que l'organisation djihadiste auto-érigée en « Etat islamique » se limitera à n'être, au fond, qu'un séisme de magnitude modérée, quoiqu'extrêmement sanglant, à l'échelle de 1918, elle n'en aura pas moins favorisé l'implication d'Etats de plus en plus nombreux en soutien de groupes rivaux dans l'espace syrien. Cette situation ne laisse pas augurer une fin prochaine du conflit.

ANNE-CLAIRE DE GAYFFIER-BONNEVILLE

[57] Carte publiée dans le *New York Times* et reprise par *Courrier international*, n°1234, 26 juin-2 juillet 2014.